



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Nom commercial</b>	Black-Seal silicone special (F) Code-Nr. 13051-1
<b>Fabricant / fournisseur</b>	WEICON GmbH & Co. KG Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244 E-Mail : info@weicon.de Internet : www.weicon.de
<b>Service des renseignements</b>	Abteilung Angebote, Verkauf, Export Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0
<b>Renseignements en cas d'urgence</b>	Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning) Téléphone ++49(0)228-19 240
<b>Conditions d'utilisation recommandées</b>	Adhésifs et scellants monocomposants, durablement élastique

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Remarques particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement**  
La préparation est considérée non dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Caractérisation chimique**  
Caoutchouc silicone.

### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification
17689-77-9	241-677-4	triacétoxyéthylsilane	< 5	R14; C R34

## 4. PREMIERS SECOURS

### Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés.

### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Tout moyen d'extinction approprié

mousse stable aux alcools  
moyen d'extinction sèche  
dioxyde de carbone

### Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de carbone

### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Observer les règles générales de protection contre le feu.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit bien ventilé.  
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

### Stabilité au stockage

stable au stockage jusqu'à 12 mois

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Aération et évacuation d'air suffisantes.

### Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

### Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.



Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile; 0,4mm; 480min; 60min.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

**Protection des yeux**

lunettes de protection

**Protection de la peau**

vêtement de protection léger

**Mesures générales de protection**

Eviter d'inspirer les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Etat**  
pâteux

**Couleur**  
noir

**Odeur**  
odeur acide

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>				non déterminé	
<b>Point d'éclair</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité</b>	1 - 1,3 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Conditions à éviter**

Tenir éloigner de la chaleur.

**Produits de décomposition dangereux**

oxyde et dioxyde de carbone

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	> 2000 mg/kg	rat		

**Remarques générales**

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.



## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	Le produit est difficilement soluble dans l'eau. Bonne élimination du produit présent dans l'eau par des procédés abiotiques, comme par exemple la séparation mécanique.			

### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets	Nom du déchet
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 02	emballages en matières plastiques

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Informations diverses relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Remarques relatives à l'identification

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

### Identification particulière de certaines préparations

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 4 %  
(composants organiques volatils)

## 16. AUTRES DONNÉES

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 29.09.2009

Modifié 20.09.2009 (F) Version 5.5

**Black-Seal silicone special (F)**

---

R 14 Réagit violemment au contact de l'eau.

R 34 Provoque des brûlures.